

Relevé des délibérations du conseil d'UFR du 11 septembre 2018 à 13 h 45 - Salle du conseil Maathaï

✓ Questions statutaires :

- Modification des statuts de l'UFR SVTE, du Règlement intérieur et des règlements des départements Licence, SAVAN et ETEC

Le quorum particulier requis pour ce point (deux tiers au moins des membres présents au début de l'examen de ce point) n'ayant pas été atteint (23 présents au lieu de 27), ce point est reporté à un nouveau conseil le 24.09 à 9 h 00. Le conseil délibérera sans condition de quorum pour ce point.

✓ Approbation du PV du 13/07/2018

26 pour, 3 abstentions

✓ Informations du directeur d'UFR

✓ Questions financières :

- Sortie d'inventaire

Unanimité (29 pour)

✓ Questions pédagogiques :

- Modifications de fiches filières :

 M2 EGRP

Unanimité (29 pour)

 L1

Unanimité (29 pour)

 L2 sciences de la vie

Unanimité (29 pour)

 L2 sciences de la terre

Unanimité (29 pour)

🚩 L3 professionnelle « dépollution et gestion durable des eaux »

Unanimité (29 pour)

🚩 M1 MEEF

Unanimité (29 pour)

- Banalisation des cours le 15/11/2018 pour les étudiants de L3 et M1 (journée des Masters)

Unanimité (29 pour)

- Bilan des inscriptions à la rentrée 2018

✓ Approbation de conventions :

- SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or

Unanimité (29 pour)

- Société Schlumberger (renouvellement)

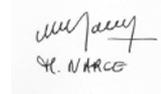
Unanimité (29 pour)

✓ Questions diverses

- Information sur les projets « Ritm » déposés par l'UFR SVTE
- Information sur le test de positionnement mis en œuvre pour les étudiants de L1

Dijon, le 13.09.2018

Le Directeur d'UFR,



Michel NARCE